

## **CHAPITRE 5 : ETUDE DES CARACTERISTIQUES DE NOTRE ECHANTILLON**

1. INTRODUCTION
2. CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES
3. ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Dans la présentation des sujets de notre échantillon, nous visons trois objectifs :

- 1- délimiter différents sous-groupes autour d'un certain nombre de variables indépendantes retenues : âge, sexe, catégorie de filières, période de sortie, situation matrimoniale, nombre d'enfants, fratrie, rang dans la fratrie.
- 2- Préparer la phase explicative de notre évaluation en répartissant les sujets en sous-groupes suffisamment garnis pour permettre une comparaison
- 3- Pour chacune des variables indépendantes retenues, effectuer le test nécessaire et voir si l'échantillon est suffisamment représentatif de la population de référence.

## CHAPITRE 5 : ETUDE DES CARACTERISTIQUES DE NOTRE ECHANTILLON

### 1. Introduction

Dans cette partie, nous allons nous attacher à la présentation des sujets constituant l'échantillon sur lequel porte notre étude. Pour ce faire, nous visons trois objectifs :

- d'abord décrire l'échantillon en identifiant ses composantes ; il s'agira de délimiter les caractéristiques individuelles des diplômés afin de pouvoir les répartir en un certain nombre de catégories,
- ensuite préparer la phase explicative : cela consiste à regrouper les sujets de l'échantillon en différents groupes comprenant à la fois un nombre à peu près équivalent de sujets pour permettre des tris croisés ou des analyses complémentaires ; nous pourrons ainsi dans les chapitres ultérieurs montrer comment les différentes variables interagissent dans l'évaluation de l'efficacité externe de la formation dispensée à l'ENSETP, ainsi que de l'équité d'accomplissement de ses diplômés ;
- enfin voir dans quelle mesure l'échantillon est suffisamment représentatif de la population de référence.

La réalisation des différents objectifs ci-dessus permettra de tester les principales hypothèses de la recherche qui soutiennent que :

- *les activités professionnelles exercées par les diplômés de l'ENSETP sont en adéquation avec la formation qu'ils ont reçue ;*
- *même à durée d'études comparable, les diplômés peuvent apporter différentes formes de bénéfices à leurs titulaires, et à des degrés divers ;*
- *les diplômés de l'ENSETP ne donnent pas accès, aux mêmes degrés, aux différents bénéfices qu'ils procurent.*

Ainsi, plusieurs raisons pourraient sous-tendre les choix de filières d'études chez les sujets de notre échantillon ; parmi elles, nous pouvons compter :

le degré de technicité et de scientificité de la branche envisagée,  
 le caractère concret de l'activité portant plus sur les objets que sur les contacts et les relations entre personnes,  
 le niveau de prestige financier et/ou moral qui s'attache au métier en vue,  
 le niveau de stabilité, d'autonomie et d'indépendance qu'il peut impliquer,  
 les débouchés qu'il peut offrir...

Ce faisant, les effets positifs engendrés par la formation reçue à l'ENSETP peuvent se manifester à des degrés différents et dans des domaines tout aussi variés que les compétences professionnelles des diplômés, le prestige social reconnu au diplôme, le bien-être social qui en découle, et l'épanouissement personnel des sujets.

## 2. Caractéristiques individuelles

### 2.1 Age

La structure d'âge de notre échantillon s'établit comme suit :

- entre 28 et 32 ans, 26 sujets,
- entre 33 et 37 ans, 27 sujets,
- entre 38 et 56 ans, 32 sujets.

La variable âge est une variable ordinaire de catégories rangées ; pour le contrôle de la représentativité de l'échantillon par rapport à la population de référence, nous allons lui appliquer le test de Kolmogorov-Smirnov.

Tableau 5.1 : Tableau de données

Age		28-32 ans	33-37 ans	38 ans et plus	Total
Echantillon	Fréq. observée	26	27	32	85
	Prop. observée	0,30	0,32	0,38	1
	Prop. Observée cumulée	0,30	0,62	1	1
Population de référence	Fréq. Att.	146	136	142	424
	Prop. Att.	0,34	0,32	0,34	1
	Prop. Att. Cumul.	0,34	0,66	1	1
Différence		-0,04	-0,04	0	

$$D = 0,04$$

$$K \text{ de Kolmogorov Smirnov} = D * \sqrt{85}$$

$K = 0,37$ , non significatif ;

la distribution de l'âge sur l'échantillon est bien représentative de celle de la population de référence.

### 2.2 Sexe

D'abord dans notre échantillon, nous distinguons deux sous-groupes de sujets :

- des hommes au nombre de 53,
- des femmes au nombre de 32.

La répartition du sexe dans l'échantillon est-elle conforme à celle de la population de référence ?

Tableau 5.2 : Tableau de données

Population de référence			Echantillon	
Sexe	Eff. observé	%	Eff. observé	Eff. attendu
Masculin	294	69,34	53	59
Féminin	132	30,66	32	26
Total	424	100	85	85

### Calcul de chi2

**CHI2 =1,994, ddl = 1**

Le CHI2 calculé au seuil de signification de 0,1 % est inférieur au CHI2 de la table ; donc le test n'est pas significatif, c'est à dire que la répartition du sexe sur l'échantillon correspond bien à celle de la population de référence.

Par ailleurs nous constatons une infériorité numérique des femmes par rapport aux hommes ; cette situation laisse sous-entendre l'existence d'une relation entre le sexe et le type de formation suivie par le sujet. C'est pourquoi nous allons formuler une hypothèse susceptible de nous éclairer sur les raisons de cette inégalité quantitative entre les hommes et les femmes de notre échantillon. Celle-ci consiste à penser qu'il existe des préjugés sexistes qui empêcheraient les filles et les femmes de choisir certaines filières de formation supposées difficiles et plutôt favorables aux garçons (et aux hommes).

Par exemple au Sénégal, il est courant de voir que les filles portent une préférence nette aux études littéraires et à celles ayant un caractère social ou tertiaire au détriment des filières scientifiques et techniques. Ainsi parmi les 32 femmes de l'échantillon, nous distinguons :

- 1 seule issue des techniques industrielles, plus précisément de la filière « construction mécanique » (BS1) ;
- 1 seule issue de la branche « éducation technologique » (ET) ;
- 9 issues des filières tertiaires et/ou à caractère social « économie (BS7), techniques de secrétariat (BS6), techniques administratives (BS5), techniques quantitatives de gestion (BS4), (psychologues - conseillers (PC) ;
- 21 issues de la filière « économie familiale (à caractère social).

Le constat ci-dessus nous porte à défendre davantage notre hypothèse d'autant plus que nous nous sentons confortée en cela par les conclusions de Solange LARCEBEAU (1983) selon lesquelles du point de vue des choix d'études, « chaque sexe se caractérise par des projets différents » ; ainsi soutient-elle que les garçons envisagent surtout des études scientifiques ou techniques, ou encore médicales alors que les filles choisissent plutôt des formations paramédicales ou à caractère social et des études littéraires.

Parmi les caractères subjectifs qui contribuent à spécifier les choix professionnels en fonction des sexes, nous sommes tentée de dire qu'en plus de la recherche de sécurité matérielle commune à tous, les motivations essentielles des femmes soient plus leur désir d'être utiles, de satisfaire leur besoin de contacts personnels et d'avoir une profession compatible avec leur vie de famille ; dans le cas particulier de notre échantillon, cette

situation pourrait résulter également d'un choix institutionnel ayant marqué la vie de l'établissement.

Par exemple, pendant bien des années, la filière économie familiale a formé exclusivement des femmes ; en effet, conformément à certains préjugés sociaux, aussi bien les autorités administratives de l'établissement que les populations en général croyaient qu'une telle branche de formation devrait être l'apanage des femmes ; fort heureusement, grâce à un changement progressif des mentalités, cette discipline est de plus en plus tolérée pour les hommes par l'ensemble de la communauté. Par contre, les filières de techniques industrielles et d'éducation technologique se sont avérées moins fréquentées par les filles ; cette situation pourrait être le point de convergence de différents facteurs allant de considérations sexistes au manque d'intérêt des filles pour les disciplines à base de science, de technique et de mathématiques, en passant par la faiblesse de leurs performances en la matière.

### 2.3 Catégories de filières

Les diplômés de l'ENSETP de 1981 à 1994 sont répartis entre les quatre catégories de filières suivantes :

1. l'économie sociale et familiale (EF),
2. l'éducation technologique (ET),
3. les techniques industrielles (BS1, BS2, BS3, BS8, BS9)
4. les filières tertiaires (BS4, BS5, BS6, BS7, PC).

La répartition des catégories de filières dans l'échantillon est-elle conforme à celle de la population de référence ?

Tableau 5.3 : Tableau de données

Population de référence			Echantillon	
Catégories de filières	Eff. observé	%	Eff. observé	Eff. attendu
Economie familiale	124	29,25	23	25
Education technologique	98	23,11	21	20
Sciences et techniques industrielles	102	24,05	13	20
Tertiaire	100	23,59	28	20
Total	424	100	85	85

Calcul de  $\chi^2$

$$\text{CHI}^2 = 5,86, \text{ddl} = 3$$

Le  $\text{CHI}^2$  calculé au seuil de signification de 0,1 % est inférieur au  $\text{CHI}^2$  de la table ; donc le test n'est pas significatif, c'est à dire que la répartition des catégories de filières dans l'échantillon correspond bien à celle de la population de référence.

De plus, La représentativité des femmes en économie familiale est bien plus prononcée que dans toutes les autres filières de l'ENSETP. Une des raisons explicatives de ce phénomène pourrait être la grande compatibilité qui existe entre cette activité professionnelle et leur statut de femme et de mère. Par ailleurs, nous avons décidé de regrouper les filières en catégories afin de faire des analyses complémentaires dans la suite du travail ; en effet, nous pourrions voir ultérieurement si à l'intérieur d'une même catégorie chaque filière décrit sa trajectoire spécifique, ou si l'on y trouvait des sous-ensembles de filières convergentes ou divergentes.

## 2.4 La période de sortie

Durant la période allant de 1981 à 1994, l'ENSETP obtient chaque année un nombre donné de diplômés répartis entre ses différentes filières. Pour les besoins de l'étude, nous distinguons deux périodes de sortie :

celle allant de 1981 à 1989 = période 1, avant que l'ENSETP ne soit rattachée à l'Université,

celle allant de 1990 à 1994 = période 2, après que l'ENSETP soit constituée en établissement public doté de l'autonomie financière, et soit rattachée à l'Université de Dakar.

Enfin, nous allons voir dans quelle mesure l'échantillon est suffisamment représentatif de la population de référence. Notre échantillon est composé des deux catégories de diplômés issus de ces deux périodes et ayant pour effectifs  $p_1 = 45$ ,  $p_2 = 40$ .

Tableau 5.4 : Tableau de données

Population de référence			Echantillon	
Période de sortie	Eff. observé	%	Eff. observé	Eff. attendu
Période 1	215	50,70	45	43
Période 2	209	49,29	40	42
Total	424	100	85	85

Calcul de  $\chi^2$

**CHI<sup>2</sup> = 0,1882, ddl = 1**

Le CHI<sup>2</sup> calculé au seuil de signification de 0,1 % est inférieur au CHI<sup>2</sup> de la table ; donc le test n'est pas significatif, c'est à dire que la répartition de la période de sortie dans l'échantillon correspond bien à celle de la population de référence.

## 2.5 La situation matrimoniale

Pour cette variable, nous avons rencontré 60 mariés, 24 non mariés [20 célibataires, 4 divorcés et 1 cas de non réponse. Pour les besoins de l'étude qui consistent à considérer des sous - ensembles suffisamment représentés sur le plan quantitatif , nous distinguerons deux sous - groupes au sein de notre échantillon : les mariés (N = 60) et les non mariés (N = 24). Toutefois, étant donné que nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'état de cette variable au niveau de la population de référence, nous n'allons pas lui appliquer un test de représentativité.

## 2.6 Le nombre d'enfants

Les diplômés peuvent se distinguer également par la quantité de leur progéniture. Parmi les répondants. Nous avons divisé notre échantillon en deux groupes en fonction du nombre de leurs enfants :

- les sujets sans enfant (N = 30),
- les sujets qui ont des enfants (N = 55).

Par ailleurs, nous ne disposons pas des informations relatives à l'appréciation quantitative de la progéniture des sujets de la population de référence ; c'est pourquoi nous ne pourrions procéder à la vérification de la représentativité de l'échantillon par rapport à elle.

## 2.7 La fratrie

La fratrie est aussi une variable permettant de répartir les éléments de l'échantillon en sous-groupes ; selon l'importance numérique de leur fratrie, les répondants sont partagés entre deux catégories ; la première comprend des personnes ayant de 0 à 8 frères ; la seconde catégorie est composée de celles ayant une fratrie allant de 9 à 40 éléments. Nous n'appliquerons aucun test de représentativité à cette variable indépendante étant donné que nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'état de la fratrie au niveau de toute la population de référence. Toutefois, elle nous permettra de tester l'hypothèse selon laquelle l'importance numérique de la fratrie d'un sujet peut avoir une influence sur son histoire de vie et notamment sur sa réalisation personnelle, professionnelle et sociale.

## 2.8 Le rang dans la fratrie

La place dans la fratrie peut avoir différentes retombées sur la vie de l'individu ; dans la société sénégalaise comme dans la plupart des communautés africaines, être l'aîné d'une fratrie et/ou y occuper un autre rang n'entraînent pas le plus souvent les mêmes degrés d'implication sociale.

Généralement, l'aîné, face au reste de la fratrie, jouit d'un statut familial et social particulier ; il a le droit de déployer son autorité sur les plus jeunes qui lui doivent respect et obéissance ; en contre partie, son devoir est d'avoir une attitude d'assistance et un esprit de sacrifice vis à vis de ses cadets ; il n'est pas rare de voir par exemple quelqu'un choisir des études courtes tout simplement parce qu'étant l'aîné d'une famille souvent nombreuse, il se sent dans l'obligation de sacrifier ses études afin de pouvoir trouver plus rapidement un gagne-pain et aider ses parents dans l'entretien des plus jeunes ; des raisons identiques à celles évoquées pour la variable précédente font que nous ne jugeons pas nécessaire de lui appliquer un test de représentativité de la population de référence ; néanmoins nous tenterons d'analyser si le fait d'être l'aîné d'une famille, à l'instar des 26 % de l'effectif de notre échantillon, peut jouer sur les chances de réalisation personnelle, sociale et professionnelle.

## ***3. Activités professionnelles***

Dans cette partie, nous présentons les activités professionnelles lucratives exercées par les sujets depuis l'obtention de leur diplôme ; parmi elles, nous distinguons l'emploi principal, l'emploi secondaire récurrent et l'emploi secondaire occasionnel.

Puis nous mentionnons les différences observées auprès de nos sujets quant à la durée de leurs activités professionnelles, leur nature et leur lieu d'exercice.

L'emploi principal est ce à quoi s'applique l'activité essentielle rétribuée d'un employé, d'un salarié ; tout travailleur est conventionnellement appelé à accomplir son activité professionnelle pendant un certain temps au profit de son employeur. Ce dernier s'engage à lui verser en contrepartie un salaire constituant le plus souvent, la partie la plus importante de ses revenus financiers ; dans le cadre de la présente étude, une telle activité est rémunérée essentiellement par la fonction publique sénégalaise qui est l'employeur principal de la grande majorité de nos sujets ; seuls quelques rares éléments d'entre eux travaillant dans le secteur privé ne sont pas payés par l'administration financière gouvernementale et reçoivent un traitement qui leur est versé par leur employeur respectif. L'échelle des salaires appliquée par le Ministère des Finances du Sénégal s'appuie sur une grille indiciaire établie en fonction du nombre d'années d'études effectuées après le baccalauréat et sanctionnées par un diplôme.

L'emploi secondaire récurrent est toujours exercé en complément des horaires normaux de travail ; il fait gagner à son titulaire une rémunération en principe constante qui survient à intervalles plus ou moins réguliers et vient s'ajouter au salaire principal ; la rétribution ainsi constituée appelée salaire secondaire récurrent peut être accordée, dans le cadre de vacances assurées par l'intéressé, soit par la fonction publique, soit par une personne ou une institution privée, soit enfin dans le cadre d'activités personnelles.

L'emploi secondaire occasionnel est, à l'instar de l'emploi secondaire récurrent, également exercé en complément et/ou en supplément des horaires normaux de travail ; par contre il se distingue du second par son caractère ponctuel et fortuit ; il donne droit au salaire secondaire occasionnel.

### **3.1 La durée des activités professionnelles**

Les sujets interrogés font part d'une certaine mobilité professionnelle durant leurs années d'exercice ; en fonction de la durée de la période pendant laquelle ils occupent une activité professionnelle donnée et en fonction du nombre de leurs lieux d'exercice successifs, nous constatons que 35,3% des sujets interrogés sont toujours restés à leur premier lieu d'affectation ; 44,7% d'entre eux ont été affectés à deux endroits dans le cadre de leur exercice professionnel ; le nombre des affectations est égal à 3 pour 15,3% d'entre eux, et à 4 pour 3,5% de nos sujets ; seul un sujet sur les 85 a occupé un cinquième, puis un sixième lieu d'affectation.

### **3.2 La nature des activités professionnelles**

Au niveau de notre travail, nous avons considéré trois types d'activités professionnelles. En plus des activités professionnelles d'enseignement, nous avons retenu les activités de responsabilité pédagogique et les autres activités professionnelles ( toute autre activité professionnelle qui est différente de l'enseignement et de la pédagogie). La majeure partie des éléments de l'échantillon, soient 92%, ont une activité professionnelle d'enseignement. Ce pourcentage d'enseignants se subdivise en deux sous-groupes qui parallèlement à l'enseignement, mènent d'autres activités complémentaires.

En plus de leur activité d'enseignement :



- 28,2% d'entre eux ont une activité de responsabilité pédagogique consistant le plus souvent en l'encadrement d'élèves - professeurs stagiaires.
- 42,4% d'entre eux ont une activité en dehors de l'enseignement et de la pédagogie.